

ASRI AGRICULTURE SASU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 27 juin 2023 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 31/05/2023, il a été constitué une SASU dénommée :

ASRI AGRICULTURE

Siège social : 4 RUE DE LA PROVIDENCE 84500 BOLLÈNE

Capital : 1000 €

Objet social : ACTIVITES DE SOUTIEN AUX CULTURES

Président : M MIMOUN El AsriYaaagoubi demeurant 4 RUE DE LA PROVIDENCE 84500 BOLLÈNE élu pour une durée de ILLIMTEE ans.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

Durée : 99 ANS ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON